



Le Journal Local-675

Décembre 2006

Connaissez-vous les deux «Madame Bell» de Radio-Canada !!!

Deux dames qui ont plusieurs points en commun, les initiales de leur prénom et nom de famille sont identiques. Elles ont toutes les deux commencé à travailler pour la Société en mai 1999. Elles travaillent pour le Service des télécommunications depuis leur tout début et elles ont côtoyé deux retraités dont Denis Charron et Reine Coulombe. Ceux et celles qui usent le sol de Radio-Canada depuis des décennies, vous connaissez sûrement Denis et Reine.

Avez-vous deviné qui sont nos vedettes de cette parution. Hé oui, c'est de Jacqueline Maxwell et de Julie Morin, non c'est Jacqueline Morin et Julie Maxwell dont il est question. Les sceptiques seront confondus dus.

C'est Madame Coulombe qui a instauré tout le système actuel de messagerie vocale OCTEL en 1995. Le Service des télécommunications était alors situé au A10-17. Ils ont ensuite aménagé à la mezzanine du A44, où nos deux comparses ont fait leur début, pour ensuite déménager en 2003 au A2-17.

En 2003, Jacqueline et Julie ont construit la base de données lors de la numérisation des téléphones. Vous ne pouvez plus rien leur cacher, car elles savent où sont physiquement tous les appareils téléphoniques. C'est pour cette raison que **quand vous déménagez vous ne devez en aucun cas débrancher votre appareil téléphonique**, car il n'apparaît plus dans le système et Jacqueline doit tout reprogrammer.

Vous avez sûrement entendu parlé de la nouvelle messagerie vocale qui s'appelle le « CallPilot » qui verra le jour à Montréal au début de l'année 2007 et qui s'avère offrir une toute nouvelle gamme de fonctionnalités. Entre autres, avec le système actuel on doit appuyer sur la touche 7 pour effacer un message, avec le « CallPilot » nous devons faire le 76.

Julie s'active actuellement à terminer toute la documentation; le guide à l'utilisateur, les fonctions de la messagerie et à faire toute une gamme de tests afin de faciliter l'instauration et l'apprentissage de ce nouvel outil. Le système a déjà été introduit en région.

Si vous avez un problème avec votre ligne « Who you're gonna call » mais non pas « Ghostbuster » mais bien Jacqueline, la Benoit Brière de Bell. Elle s'occupe de tout ce qui touche les appareils téléphoniques situés à Montréal, que ce soit un déménagement, une panne, un bris, une inscription au bottin, un ajout ou retrait d'une boîte vocale, etc. Elle gère cette base de données de plus de 5500 abonnés.

Au moment de l'entrevue je leur ai demandé à combien elles évaluaient le nombre d'employés qui jouent à la chaise musicale, elles m'ont répondu 50% des gens déménagent par année. J'en suis la preuve, j'ai déménagé 3 fois de janvier à septembre. Ça fait beaucoup de sous quand on pense que débrancher un appareil pour le rebrancher en coûte 130\$ l'occasion (taux à l'heure, s'il y en a plus de 6). C'est à y penser à deux fois avant de faire le pas, c'est comme aux échecs, il faut être sûr de son coup.

Hé Jacqueline : Yé huit heure (Si vous désirez en connaître plus sur ce message codé, demandez à Jacqueline la prochaine fois que vous la rencontrerez dans le corridor).

DONNEZ AU SUIVANT ... message de Linda Hamel

Une chose que j'ai apprise lors de mes nombreux voyages à l'étranger, c'est que nous avons souvent besoin des autres pour s'orienter ou se diriger.

Donc maintenant quand je vois des personnes qui semblent se chercher dans la ville, je m'avance pour les aider et je fais la même pratique à l'intérieur des murs de Radio-Canada.

Le trajet au travail vous rend-il dingue?

Étant donné que la voiture est le moyen de transport le plus populaire pour se rendre au travail, on peut en conclure que le trajet maison-bureau et bureau-maison peut rendre dingue l'être humain le plus patient au monde! À chaque année le temps de transport pour se rendre et revenir du travail augmente de quelques minutes. Les gens qui se rendent au travail à pied ou à bicyclette y consacrent le moins de temps, 40 minutes par jour, tandis que ceux qui utilisent les transports en commun y consacrent le plus de temps, 102 minutes comparativement à 56 minutes pour ceux qui utilisent la voiture. Évidemment, tout dépend de votre lieu de résidence par rapport à votre lieu de travail. On parle ici de quelqu'un qui habite la banlieue et travaille «en ville». Quand on parle d'irritants on parle aussi de la température, l'état des routes, les travaux routiers, les accidents et tout simplement le nombre sans cesse grandissant de véhicules présents sur le réseau routier matin et soir. Alors à moins que vous profitiez de votre temps de transport pour avancer vos lectures ou votre tricot...(à pied, à bicyclette ou au volant c'est impossible...) le temps de transport peut devenir, pour certains, une perte de temps inutile! Et vous, est-ce que votre trajet au travail vous rend dingue?

OYEZ! OYEZ! En région ...

Chers collègues des régions, nous vous rappelons que nous aimerions avoir des nouvelles de vous. Écrivez-nous car nous vous offrons une visibilité dans le journal, profitez-en!

Les nouvelles en bref ... (1^{ère} partie)

La section locale a maintenant un nouveau trésorier en la personne de Pierre Dutil, un gros merci Pierre pour ton engagement.

Pour ceux et celles que ça intéresse, un rappel pour vous mentionner que vous pouvez trouver la liste des titres d'emplois en annexe «E» de la convention collective.

Un NAS c'est secret et ça ne se partage pas c'est pourquoi depuis le 29 mai 2006, tous les NAS sont masqués dans le système de gestion des contrats du personnel dans LiveLink. Cette mesure a été prise en conformité avec la législation relative à la protection de la vie privée. Il existe d'autres moyens pour vérifier l'identité d'une personne. Quand on sait combien l'usurpation d'identité peut causer de graves ennuis, il est primordial de limiter le plus possible l'accès au NAS des employés.

Depuis le 26 octobre 2006, le système de la paie de CBC/Radio-Canada détermine automatiquement si les indemnités de repas sont des avantages imposables ou non imposables conformément à la décision de l'Agence du revenu du Canada de considérer les indemnités de repas non imposables selon certains critères. Veuillez noter que cette concession ne s'applique qu'à l'impôt fédéral. Vérifiez si vos indemnités de repas ont été corrigées à partir de janvier 2005, vous pourriez avoir quelques dollars de plus dans vos poches.

Adoption d'un projet de loi anti-briseurs de grève!!!

Après dix tentatives le Bloc québécois a finalement réussi à faire passer la première étape d'un loi anti-briseurs de grève. Cette loi interdira l'embauche de travailleurs de remplacement pendant une grève ou un lock-out si elle obtient la sanction royale et ce dans les secteurs de compétence fédérale. Même si le chef du NPD Jack Layton qualifie ce moment d'historique, le ministre du travail Jean-Pierre Blackburn, a tenté quant à lui, de relativiser l'importance du vote de certains de ses collègues conservateurs en faveur du projet de loi. Chacun des partis y va de ses arguments historiques pour appuyer sa position. Les libéraux ont l'intention d'amender le texte afin de prévoir le maintien des services essentiels en cas de conflit de travail. C'est un dossier à suivre et qui n'a pas fini de faire couler de l'encre.

Robert Houle! Ça vous dit quelque chose? Bien sûr! Nous avons fait un portrait de cet employé à l'accueil de Radio-Canada dans un précédent journal. Et bien nous ne sommes pas les seuls à avoir remarqué la personnalité flamboyante de cet individu. En effet la chroniqueuse Josée Blanchette en a également parlé dans le magazine CHÂTELAIN. Comme elle le dit si bien «il y en a même qui le trouve agressant» avec sa constante bonne humeur et ses formules de politesse originales, ce sont sans doute les mêmes «qui n'aiment pas les enfants et les Smarties». Robert! Ta réputation dépasse nos frontières ...

La grippe ou le vaccin?

Le vaccin, bien entendu. Santé Canada recommande la vaccination particulièrement aux personnes âgées, aux enfants et aux personnes ayant des problèmes de santé chroniques et dont le système immunitaire est affaibli. Mais pourquoi se faire vacciner contre la grippe? Parce que la grippe est une infection des voies respiratoires causée par le virus influenza, que cette infection se transmet facilement d'une personne à l'autre et qu'elle peut entraîner de graves complications pouvant même, dans certains cas, mener à la mort. Oui le vaccin peut occasionner certains désagréments, mais la grippe, c'est pire ...

Ergonomie 101 : la position assise...

Plusieurs d'entre-nous passons une grande partie de la journée en position assise, il est donc essentiel que notre fauteuil soit bien ajusté. Bien ajusté ça ne veut pas dire «pareil pour tout le monde». Un bon ajustement assure un confort qui diminuera les courbatures, les douleurs articulaires et la fatigue prématurée. Huit points sont à retenir pour un ajustement optimal :

- 1- cuisses parallèles au sol
- 2- pieds en appui sur le sol ou sur le repose-pieds
- 3- arrière des genoux dégagés
- 4- dos droit et bien appuyé, particulièrement le bas du dos
- 5- avant-bras soutenus et épaules détendues
- 6- coudes au même niveau que le clavier
- 7- poignets droits et mains en ligne droite avec les avant-bras
- 8- moniteur à une distance de lecture confortable.

En adoptant de bonnes méthodes de travail, nous serons plus en forme pour profiter de la vie en dehors du bureau.

L'hypertension!!!

Ah! Ça on en a déjà entendu parler! Mais c'est quoi au juste? La tension, c'est la mesure de la force avec laquelle le sang frappe l'intérieur des artères. Une certaine tension artérielle est nécessaire pour transporter le sang, si cette pression est trop élevée = hypertension. Il peut être difficile de comprendre la mesure de la tension artérielle, systolique, diastolique, le plus haut chiffre, le plus petit chiffre, etc, mais les effets de l'hypertension eux sont faciles à comprendre. Un des principaux facteurs de risque de l'hypertension est l'apparition d'une maladie cardiovasculaire, mais elle peut aussi causer des dommages aux reins et à d'autres organes. L'hypertension est appelée « **la tueuse silencieuse** » principalement parce qu'elle est asymptomatique. Dans plus de 90% des cas les causes sont inconnues et peuvent résulter d'un ensemble de facteurs, hérédité, obésité, manque d'exercice, âge, stress, alcool et bien plus encore. Il est recommandé de faire prendre sa tension artérielle régulièrement afin de surveiller ses fluctuations. Votre médecin pourra évaluer votre potentiel de risque et vos habitudes de vie jusqu'à la modification de vos habitudes de vie jusqu'à la médication. Alors même si on en a souvent entendu parler, l'hypertension demeure un mystère, fiez-vous à votre médecin afin d'éviter ses désagréments.

Nous aimerions remercier sincèrement **Johane Perron** pour tout le travail qu'elle a accompli pour le journal. C'est elle qui écrivait en majeure partie tous les textes. Elle a toujours trouvé les bons mots au bon moment. C'est avec regret que nous acceptons sa démission au sein de notre équipe.

Nicole et Chantal

Recherchiste : Nicole Leduc
Rédactrice : Johane Perron
Graphiste : Chantal Clark

Pour nous joindre

Utilisez l'adresse courriel suivante : scfp675@gc.aira.com
Vous pouvez aussi nous écrire au **1250, rue de la Visitation, rez-de-chaussée**
Montréal (Québec), H2L 3B4
Appelez-nous au téléphone : **(514) 521-8965** ou le numéro sans frais : **(877) 855-5501**
Par télécopieur : **(514) 521-3082**
Site web : <http://www.scfp675.com>

D'autres Nouvelles en bref ... (2^e partie)

Félicitations aux employés SCFP qui ont atteint 25 ans de service : Gil Cimon, Lucie Moglia, Christine Racette, Lise Dubé, Gilles Guilbault, Sylvie Lacaille, Normand Busssières, Lynda Greaves, Martine St-Louis, Mona Saint-Maurice, Robert Auger, Yvon Longpré, Denis Dufour, Fabienne St-Louis et Danielle Périard.

Nicole Bourque a été réélu syndic. Son mandat est de trois ans.

MODALITÉS DU NOUVEAU RÉGIME DE CONGÉ PARENTAL

Voici des informations que nous avons obtenues de l'OSP :

Le régime d'assurance parentale québécois (RQAP) rembourse pour la période du dimanche au samedi. La paie à Radio-Canada est du lundi au dimanche.

Donc pour le RQAP, le congé doit obligatoirement débuter un dimanche et les prestations débutent le dimanche et non le lundi. Ce qui veut dire que si le congé débute entre le lundi et le samedi, l'employé(e) ne reçoit les prestations qu'à compter du dimanche suivant ou précédent.

Exemple :

Si la mère accouche ou le père demande un congé à compter du 22 novembre et que la date prévue serait le 4 décembre. Le parent aurait le choix de débuter son congé soit le dimanche 19 novembre ou le dimanche 26 novembre.

Le problème est que si le parent choisit le dimanche 19 novembre au lieu du 26 novembre, il sera pénalisé parce que le salaire des 20 et 21 novembre sera déduit des prestations du RQAP.

L'OSP suggère de garder en banque quelques jours de congés annuels ou compensatoires afin d'éviter une déduction des prestations du RQAP. Le parent a cependant le choix entre l'une ou l'autre des possibilités.



Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter un Joyeux Noël et une très Bonne Année 2007

Et n'oubliez pas que la modération a bien meilleur goût.